

éducation.

Permis piéton et internet : une centaine d'élèves récompensée

Les CM1 et CM 2 des écoles publiques Sévigné-Paul-Bert et Roland, à Flers, ont passé le permis Internet, les CE2 de Sévigné-Paul-Bert, le permis piéton. La remise des permis était organisée le dernier jour d'école.

La police municipale de la Ville de Flers est intervenue cette année à l'école publique Sévigné-Paul-Bert, à Flers, pour sensibiliser les CE2 aux règles de sécurité à observer dans l'espace public en tant que piéton et les CM1 et CM 2 à l'utilisation d'Internet pour y accéder en toute sécurité. Les CM1 et CM 2 de l'école Roland étaient également concernés.

Le travail s'est poursuivi en classe, ces enseignements faisant partie du programme. Les élèves ont ensuite passé une évaluation. Plusieurs questions leur étaient posées. Il fallait obtenir la moyenne pour décrocher le permis Internet ou le permis piéton.

La remise des permis s'est déroulée vendredi 4 juillet, dans chaque école, en présence de Leïla Hardy, adjointe au maire de Flers déléguée à l'Éducation, des enseignantes et de la police municipale de Flers. Plus de 100 élèves ont été récompensés.

« **Il faut faire attention aux voitures et aux cyclistes** », insiste un élève de CE2. « **Il faut bien regarder lorsque nous traversons la route** », dit une autre. « **Même quand le bonhomme est vert, il faut être vigilant. Des conducteurs ne respectent pas le code de la route** », ajoute l'agent de police municipale. La vigilance s'impose aussi lorsque l'on navigue sur Internet « **pour ne pas tomber sur des personnes malveillantes** », résume une élève de CM. « **Il ne faut pas participer à des défis** », explique un de ses camarades. Et surtout, en cas de souci, « **on en parle à un adulte** ».

